

Appel à Manifestation d'Intérêt : lutte contre les Inégalités Sociales de Santé

Aménagement du territoire Santé-Environnement

Mots clés

inégalités sociales de santé

L'ARS Occitanie vous informe du lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) sur la lutte contre les inégalités sociales de santé (ISS). Cet AMI s'inscrit dans la déclinaison de la mesure 27 : « Lutter contre les inégalités de santé » du Ségur de la santé en renforçant le fonds d'intervention régional (FIR) pour engager des actions de réduction des inégalités adaptées aux territoire de santé. Les projets proposés devront répondre à l'ambition du Projet Régional de Santé (PRS) qui appelle à réinterroger nos pratiques afin d'agir plus efficacement contre les inégalités sociales de santé. 1,7 millions d'euros de nouveaux crédits seront consacrés à l'accompagnement des projets sélectionnés en Occitanie.

Cet appel à manifestation d'intérêt lancé par l'ARS Occitanie vise à faire émerger les actions favorisant la réduction des inégalités sociales de santé en priorisant :

- Les projets qui intègrent explicitement la prise compte des ISS dans leurs objectifs et une méthodologie ad hoc permettant de les réduire ;
- Les projets dont la logique d'action repose sur la participation effective des personnes accompagnées et accueillies dans une ou plusieurs les étapes du projet ;
- Les projets prometteurs dans la lutte contre les ISS, transférables dans d'autres territoires ou à plus grande échelle.

Les projets annuels ou pluriannuels attendus doivent participer au développement d'actions de prévention (primaires ou secondaires) et d'éducation à la santé dans le cadre des orientations suivantes :

- La santé environnement et l'urbanisme favorable à la réduction des ISS ;
- Les inégalités d'accès aux professionnels de santé et le non recours aux soins ;
- La souffrance psychosociale et la santé mentale ;
- Les compétences psychosociales et la littératie en santé.

Ainsi, sont attendus, les projets d'envergure, originaux, ayant une réelle plus-value sur la lutte contre les ISS, partenariaux ou interinstitutionnels excluant de fait les projets inférieurs à 100 000 €.

La durée prévisionnelle est de 1 à 3 ans avec une fin programmée au plus tard au 31/12/2024.

L'appel à manifestation d'intérêt se déroule en deux phases :

- Une phase de recueil de lettres d'intentions (date limite 1^{er} novembre 2021).
- Une phase de dialogue avec l'ARS Occitanie pour un dépôt du dossier définitif (date limite 15 décembre 2021).

Le cahier des charges de l'appel à manifestation est disponible sur [ce lien](#).

La présentation de la mission de lutte contre les inégalités sociales de santé est disponible sur [ce lien](#).

Mise à jour de cette page :
29/01/2026

Type d'évènement

Appel à projets

Date

du jeudi 16
septembre 2021 au
lundi 1 novembre
2021
du lundi 1 novembre
2021 au mercredi 15
décembre 2021

Publics :

Tout public

Lien externe

<https://www.occitanie.ars.sante.fr/lutte-contre-les-inegalites-sociales-de-sante>

Personne contact

Laurent
POQUET
Délégué régional à la
lutte contre les
Inégalités Sociales de
Santé
laurent.poquet@ars.sante.fr
e.fr
05 34 30 27 40

Organisateur

- **ARS Occitanie**
34067
MONTPELLIER

*Prévenir les
risques &
promouvoir la
santé dans les
domaines de
l'environnement, les
maladies, les
risques liés
aux
comportements*

GRSE
Occitanie

Un modèle de lettre d'intention est également disponible ci-dessous.

Fichier(s) attaché(s)



Modele lettre_AMI_ISS.docx